

Vendredi 5 octobre 2018



Emilie CHALAS
Députée de l'Isère

Communiqué de Presse

Appel à participer au budget participatif de la ville de Grenoble, et à aller plus loin en matière de démocratie locale

La démocratie participative commence par la mobilisation citoyenne. Pour joindre les actes aux paroles, je me suis rendue cet après-midi avec mes collaborateurs au bureau de vote de la maison de l'international afin de participer au vote du budget participatif de la ville de Grenoble. Nous avons pu choisir parmi les 23 projets proposés les cinq que nous aimerions chacun voir réalisés en priorité.

J' invite tous les Grenoblois à se rendre également dans l' un des nombreux bureaux de vote ouverts jusqu'à ce samedi 6 octobre ou à voter en ligne pour répartir ces projets.

Je tiens à souligner toutefois que la démocratie participative ne peut s' arrêter au seul exercice du pouvoir sur une petite partie du budget municipal. C' est une première étape indispensable mais il faut aller plus loin. Je pense bien sûr au droit d' initiative citoyenne et au référendum local qui sont un enjeu important de la démocratie locale et qui doivent par conséquent être traités avec sérieux.

C' est pourquoi en juin dernier j' ai interpellé la Garde des sceaux pour lui suggérer d' ouvrir dans le cadre de la révision constitutionnelle une réflexion sur la baisse des seuils de participation afin de rendre ces droits plus effectifs. Une telle mesure permettrait aux habitants d'une commune de pouvoir inscrire plus facilement un sujet à l'ordre du jour du conseil municipal par exemple.

Membre de la Commission des lois, je porterai ce projet d' ici la fin de l'année auprès des ministres concernés et le défendrai au Parlement.

Contacts presse :

Bertrand BIJU-DUVAL, Collaborateur parlementaire auprès d'Emilie CHALAS
bertrand.biju-duval@clb-an.fr / emilie.chalas@assemblee-nationale.fr / 06 37 53 75 17

